

VARIÉTÉS.

Les Chartreux viennent de racheter l'ancienne chartreuse de Valbonne, près le Pont-Saint-Esprit, ancien diocèse d'Uzès, aujourd'hui de Nîmes.

On lit dans un journal religieux : " Il existe à Avignon une vieille et magnifique église ; elle est située sur un énorme rocher contre lequel est adossé l'ancien palais des papes et elle domine toute la ville, le Rhône et les environs ; cette église est celle de Notre-Dame-de-Doms, et jadis royale de Saint-Pierre de Rome, elle vit les pontifes de la chrétienté, les successeurs de Saint-Pierre, agenouillés sur ses dalles, célébrer les saints mystères aux jours de grandes cérémonies. C'est là qu'un Jean XXII repose dans une superbe mausolée. C'est là enfin que les Giotto, les Cimabué et autres grands artistes ont laissé des chefs-d'œuvre de l'art. Déposée depuis si long-temps du titre de cathédrale, elle vient de la reprendre depuis l'arrivée à Avignon du nouvel archevêque, qui, le 2 février, en a pris possession à la tête de son chapitre et de tout le clergé. C'était un jour de fête pour Avignon. Les chanoines avaient repris l'ancien costume violet, et l'office a été célébré selon le rite pontifical continué là par les légats du Saint-Siège qui ont résidé à Avignon jusqu'à la révolution. Les vieilles traditions papales pourront ainsi se conserver dans une ville qui s'en est toujours montrée fière et où tant de monuments viennent attester la splendeur de la cour romaine. On ne peut que féliciter Mgr. l'archevêque d'avoir rendu à la métropole une partie de son ancien éclat. "

Voici deux paragraphes omis dans le récit de l'exécution des accusés du 28 juillet : —

Pendant l'exécution de ses deux complices, Fieschi avait déjourné la tête. Quand vint son tour, il prononça quelques paroles avec une grande exaltation et en regardant le ciel. On rapporte qu'il s'écria : " J'ai dit la vérité, toute la vérité. J'espère que celui qui lit au fond des cœurs me pardonnera mon crime en faveur de sa sincérité. " Les traits de Fieschi ne paraissaient point altérés ; il promenait encore ses regards avec assurance quand il était sur la planche fatale. Deux secondes après, sa tête rebondissait sur l'échafaud.

Peu à peu la foule s'est écoulée et la troupe s'est mise en marche pour retourner à ses casernes. Il n'est resté là que le nombre d'hommes nécessaires pour empêcher le public d'approcher de l'échafaud jusqu'à ce qu'il fût enlevé. A dix heures, tout avait disparu.

On rapporte que la culpabilité des trois condamnés qui ont été exécutés a été prononcée, dans la cour des pairs, à la presque unanimité, c'est-à-dire à l'exception de deux ou trois voix. Il n'en a pas été de même pour l'application de la peine. On dit à ce sujet que sur 161 votans, 130 seulement ont voté pour la peine de mort contre Pèpin, et 140 pour la même peine contre Morey. La minorité aurait été, dans le premier cas, de 31 voix, et de 21 dans le second.

Les bruits qui avaient couru d'un gracieux accueil fait par le roi à M. O'Connell, lors de la présentation de l'adresse de la chambre, étaient entièrement faux. M. O'Connell ne se présenta pas même devant le roi, et affecta de se tenir tout-à-fait en arrière de la députation.

JOURNAUX AMERICAINS.

New-York, 30 mars.—On croit à Washington, dit le Baltimore Chronicle que le gouvernement trouve impossible de retenir possession de l'excédant de revenu, d'une manière sûre, et qu'il en cherche les moyens. L'un des plans proposés est de prêter le surplus, sous la condition du remboursement, lorsque le gouvernement le requerra ; l'autre est d'avancer aux états ou à des compagnies incorporées par eux, une proportion du revenu, d'après un plan équitable, pour les aider à construire des chemins à lisses, sur lesquels seront transportées les malles et les munitions de guerre, sans frais pour le gouvernement.

Nous croyons que ce dernier plan prévaudra. La première alise prise dans notre baie a été apportée en ville hier matin de Staten Island, par M. Elias Butler, pêcheur ; elle s'est vendue 25 piastres 25 c. N. Y.

Il est dit dans le Newbury Gazette qu'il meurt des animaux par centaines dans le comté d'Orange par le manque de nourriture et la rigueur extraordinaire de l'hiver et du printemps.

L'hon. Roger B. Taney a prêté lundi à Baltimore, son serment d'office comme juge en chef de la cour des Etats-Unis et juge président de la cour de Circuit de Baltimore.

N. Orléans, 16 mars.—Hier nous avons annoncé la prise de San Antonio, comme étant un bruit contraire ; mais cette nouvelle ne s'est pas encore confirmée, quoique nous la croyions correcte.

Le bruit de la prise de San Antonio peut avoir origine de la prise de San Patricio. Cette dernière place est sur la rive gauche de la Rivière-Nines, à 60 milles de Goliad, et 180 de San Antonio. Pendant que cela se passait le corps principal de l'armée Mexicaine commandée par Santa Anna était à Sattillo.

Washington, 28 mars (soir).—La chambre s'est réunie aujourd'hui, à l'heure ordinaire, et paraissait tranquille, malgré son échouffourée de dimanche. Aussitôt après que le journal fut lu, M. Storer de l'Ohio, proposa la suspension des règles pour soumettre une proposition à l'effet d'amender les règlements de la chambre de manière à ce qu'aucune partie du dimanche ne soit consacrée aux affaires législatives, excepté dans le cas d'une grande urgence nationale. Vous verrez d'après le rapport (pour 64, contre 78) que la proposition a rencontré peu d'appui. Comme elle ne pouvait être débattue, nous ne connaissons pas les vues qui ont pu guider les membres dans leurs votes.

Le sénat a amendé la résolution pour s'ajourner au 30 mai, passée par les représentans pour le 23 mai.

Resolu, qu'un comité de finance de trois membres soit choisi pour faire tous les arrangements nécessaires relatifs aux fonds qui pourront être exigés, et Hugh J. Anderson, Rufus B. Allyn et T. Pichar ont été choisis.

Resolu, qu'il est avantageux d'envoyer un agent à Québec pour se consulter avec les autorités civiles, marchands ou toute compagnie incorporée, relativement aux mesures nécessaires à prendre avant l'ouverture des livres de souscription pour le chemin de fer de Belfast à Québec, et pour obtenir et communiquer toute information nécessaire relative à l'entreprise projetée, et que le comité exécutif soit autorisé à nommer un agent de la part de la corporation.

Resolu, que le comité exécutif soit autorisé à convoquer des assemblées ultérieures.

N. H. BRADBURY, Sec. Rec. BAS-CANADA.

Extrait de l'Ami du Peuple de samedi.

Il est dans nos principes de ne jamais refuser nos colonnes à la défense de celui qui s'est vu attaquer dans notre feuille ; mais le style de Halle et de Carrefours, les injures plates, grossières et sans discernement dont se compose uniquement l'écrit de M. Amory Girod, nous forcent à réléguer sa lettre dans l'obscurité dont elle n'aurait jamais dû sortir. Au reste, cette correspondance n'est point la première que nous ayons refusée de la plume de M. Girod qui doit se souvenir que dans un temps où ses idées politiques étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, et où il regardait l'Ami du Peuple comme pouvant lui être utile à autre chose qu'à " lui faire des complimens, " les propriétaires de ce journal refusèrent de recevoir de lui une communication dans la quelle il traitait les chefs patriotes avec la même politesse dont il use aujourd'hui envers M. De Bleury, et dans la quelle aussi il faisait preuve de ses " vastes connaissances " en érigant M. J. Viger " en grand voyer du district, avec 2600 d'appointemens. "

Nous avouons, au reste, avec M. Girod que c'est lui donner beaucoup trop d'importance que d'insérer même son nom dans notre feuille ; nous convenons qu'il acquiert plus de célébrité par là que par ses travaux, et nous proposons bien à l'avenir de fermer les yeux sur tous ses notes et les écrits dont il importunera le public. En finissant avec lui, nous devons lui dire que son dernier écrit et son dernier acte public sont parfaitement à l'unisson. Tous deux sont indignes d'un homme qui se respecte. L'écrit au sujet de M. De Bleury est indécent et ne respire qu'une haine aveugle ; et la manière dont M. Girod s'est comporté dans la rue, vis-à-vis de M. De Bleury, est peu propre à donner une idée avantageuse de ses sentimens et de ses connaissances en matière d'honneur.

M. De Bleury n'avait nullement insulté M. Girod ; l'auteur de l'article offensant était connu et n'était point M. De Bleury, mais M. Gosselin ; et d'ailleurs, lors même que M. Girod eût été offensé par M. De Bleury, ce n'était point la manière de se venger.

Vous le voyez être heureux et content, tranquille et sans inquiétude, environné d'amis et de protecteurs ? Engagez vous dans les rangs libéraux. La liberté ou liberté, telle que l'entendent nos aimables patriotes, vous donne tous ces avantages à la fois. Un libéral est libre par essence, souverainement libre, de faire tout ce qui ne lui plaît pas, tout ce qui plaît aux meneurs de la secte dont il fait partie. Sa " liberté " consiste dans l'obéissance la plus servile, ou les tracasseries les plus assommantes.

Examinons le libéral dans les diverses positions de la vie. 1°. Le libéral membre de la chambre d'assemblée. Celui-ci doit mettre de côté toute opinion à lui appartenant ; fermer les yeux sur tout ce que lui suggère sa raison et les lumières, oublier son serment, et ne voter qu'après et par M. Papineau. A ce prix il est libre ; mais s'il manque à cette obligation, d'abord le grand maître de la secte " libérale " l'accable d'injures qui sont répétées en chœur par tous les membres " libéraux ; " ensuite les journaux " libéraux " s'emparent de lui, de ces actes et de son vote, le dénontent comme un traître, etc. etc. Après cela, quelques " libéraux " de son comté amènent les électeurs et le font condamner par résolutions ; que s'il vient à paraître pour se défendre, on lui refuse presque le droit de parler, on l'insulte et ensuite on publie mille impostures sur ce qui a eu lieu. Si on les contredit, on va fouiller dans tous les replis de sa vie privée pour y trouver quelque ridicule, et s'il en manque on en invente. Enfin pour couronner l'œuvre, il se trouve encore quelque " libéral " pour l'assailir dans la rue et le fouetter " libéralement, " s'il se trouve trop faible pour rétorquer l'argument. Voilà l'avenir du représentant libéral ! Soumission, ou calomnie et coups de fouet !

2°. Le candidat " libéral. " Si vous avez le malheur ou le bonheur, appelez le comme vous voudrez, car cela dépend des goûts, de vos faire candidat " libéral, " il faut que vous soyez candidat jusqu'à extinction de chaleur naturelle. Le candidat libéral appartient corps et âme à tous les libéraux de son comté ou quartier, et à point le droit de se retirer si cela lui plaît. En vain voudra-t-il prévenir par sa retraite des scènes de sang et de carnage. Les libéraux le tiennent et ne le lâcheront pas qu'il ne les ait satisfaits jusqu'à la fin. S'il se retire, et leur échappe, malheur à lui ; le voilà perdu dans toutes les opinions libérales ; on l'accable d'injures ; la presse libérale le hait ; ces confrères le rebütent et ses malades même refusent d'avaler ses pillules.

3°. Et enfin, le simple particulier libéral ; celui-ci se trouve sur une scène moins exposée aux regards du public ; aussi est-ce plus en secret que l'on lui fera expier le crime d'être " libéral " et de vouloir être libre. Qu'un citoyen par exemple aille voter contre l'opinion de ses confrères libéraux, qu'il refuse de signer avec eux une pétition etc. Qu'arrive-t-il ? D'après le principe liberté à tous, on le honnit et le maltraite ; on lui casse ses vitres et ses clôtures ; on l'accable d'injures en toute occasion et par fois dans les journaux. S'il est notaire, plus d'actes pour lui—marchand, on lui fait son magasin ; s'il est docteur on refuse ses médecines ; s'il est ouvrier plus d'ouvrage. On pousse même la liberté jusqu'à le harceler cruellement s'il est débiteur.

Voilà ce que c'est que les libéraux et la liberté qu'ils offrent à leurs adeptes. O liberté ! que tu es belle ! —Une assemblée des membres du barreau de Montréal a eu lieu mercredi, afin d'examiner s'il était convenable de faire des changemens au tarif des honoraires perçus par les avocats. Après une délibération assez longue, un comité de cinq personnes fut nommé pour examiner le sujet et faire rapport, samedi à trois heures.

Montréal, 9 avril.—M. Amory Girod, de Varennes, a rencontré M. De Bleury au coin des rues St. Gabriel et Notre-Dame, et lui a administré un coup de fouet. Ayant été surpris, en flagrant délit, par Benjamin Hall, écuyer, J. P., M. Girod a été appelé à donner caution pour sa bonne conduite future envers M. De Bleury, et l'affaire s'est terminée là. (Gazette)

QUEBEC: MARDI, 12 AVRIL, 1836.

Rien de plus récent d'Europe.

Fieschi, Morey et Pèpin ont été guillotines le 19 de février devant un grand concours de Parisiens, comme complices dans l'affaire de la machine infernale. Boireau a été condamné à 20 ans de prison, et Bescher a été acquitté. Il n'a résulté des investigations minutieuses de la chambre des pairs, constituée pour cet effet en tribunal extraordinaire, que des révélations qui impliquaient des gens méprisables, qui paraissent avoir agi isolément, et dont Fieschi lui-même était le mobile.

M. Roebuck a demandé dans la chambre des communes, le 15, copie des instructions données à la commission en Canada. M. le secrétaire sir Geo. Grey les a refusées, disant que notre chambre n'allait bien, et que l'accord devait résulter des mesures prises par la commission. M. Roebuck a retiré sa motion comme ami de l'accord.

Il a pu au roi de faire échanger des lettres patentes sous le grand sceau du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, nommant le vénérable George Jehosaphat Mountain D. D. archevêque de Québec, évêque de Montréal, dans la province du Bas-Canada. (Gazette de Londres du 22 fév.)

La consécration de M. Broughton, comme évêque d'Australie et de M. Mountain, comme évêque de Montréal a eu lieu dimanche dans la chapelle particulière de sa grâce le Lord-Primit, au palais de Lambeth, avec les cérémonies d'usage. (21 fév.)

Le roi a tenu son premier lever pour la saison le 23 février, auquel les personnes suivantes ont été présentées : — Le vice-amiral sir Peter Halkett, sur sa nomination comme commandant en chef dans l'Amérique du Nord, et les Indes Occidentales, par le comte de Minto. M. Stephen, comme sous-secrétaire d'état pour le département colonial, par lord Glenelg. Le capitaine McKinnon, des grenadiers de la garde, à son retour du Canada, par lord Alymer. Le capitaine sir John Franklin, de la marine, en recevant la permission de Sa Majesté de porter l'ordre du rédempteur de la Grèce, par le comte de Minto. Le lieutenant-général lord Alymer, sur sa nomination comme colonel du 48e régiment d'infanterie royal-irlandaise, et à son retour du Canada, par le général lord Hill.

Les journaux de New-York, fournissant des nouvelles jusqu'à lundi matin le 4 courant, sont arrivés. Les représentans du Massachusetts ont rejeté la grande banque de dix millions ; pour 26, contre 89. Il est arrivé des bateaux à vapeur de Newburg à New-York, et l'un d'eux se rendait jusqu'à Poughkeepsie. Dimanche matin, le 3 courant, des voitures pesamment chargées passaient sur la rivière du Nord à Albany.

On dit que le général Cos, qui a attaqué San Antonio, avec l'avant-corps de l'armée Mexicaine, a été défait ; et que les Texiens se sont déclarés indépendans le 2 mars. La première nouvelle n'est pas entièrement confirmée.

Les journaux d'Halifax du 30 ultimo sont sans nouvelles. L'assemblée avait passé le bill de subsides, et la session devait être close sous peu de jours.

L'AGITATION REFORMISTE.

Les efforts des réformistes pour s'emparer des Postes dans les deux provinces, et détourner cette source de revenu au défrayement des " contingens, " pour le soutien de ce grand nombre d'aventuriers que l'on voit toujours se trainer à la suite d'un parti révolutionnaire, ont été infructueux dans les deux provinces ; et nous prédisons qu'ils le seront encore long-temps avant que les réformistes puissent contenter leur appétit pour les places de la manière dont ils s'y prennent. Les travaux d'hommes aussi présomptueux seront toujours rejetés, vu leur manque de franchise, tant qu'il y aura des branches coordonnées douées d'assez d'honneur et d'intelligence pour dévoiler leurs intrigues ; parce qu'ils violent plusieurs des règles nécessaires au maintien de la bonne intelligence, et à l'expédition des affaires publiques.

Nous ne disons pas qu'il n'y a pas quelques changemens à faire dans les dépenses, la régie et la comptabilité du bureau des postes ; mais nous le disons—et sous ce rapport nous sommes appuyés par les Etats-Unis—qu'aucun système de régie, qui ne sera pas sous le contrôle de la métropole, ne sera jamais sûr, et ne devrait jamais être accordé, après ce que nous voyons de deux chambres. L'esai auquel a bien voulu se soumettre lord Stanley, en transmettant à ces colonies le précis d'un projet, le condamnera de lui-même, et fera voir la futilité de la tentative. Ce monsieur ne connaissait pas le danger qu'il y a de mettre entre les mains de parti-sans les confidences des postes, et les biens qu'elle transporte.

Nos réformistes ont voulu jouer avec le revenu des postes ; ils ont diminué le port sur les journaux et les lettres, sans données suffisantes, et ont augmenté les droits de commission perçus par les mailles des postes, et ainsi diminué de nouveau l'influence de la couronne ; ils ont dérogé à presque toutes les dispositions du projet de la métropole. Vous avez vu leur conduite, et vous savez qu'ils ne sont que des hommes qui ne savent que faire.

Nous voyons qu'un journal, qui dernièrement soutenait vivement l'expédition de payer un bill de subsides comme le voulait le château, ce qui était contre la lettre et l'esprit des 92, est revenu au 92 qui sont contre tous subsides ; Il dit, sur bonne autorité sans doute, que l'assemblée qui a approuvé la démocratie de M. Roebuck, ne descendra plus à siéger avec le conseil législatif à l'avenir.

M. Caron " n'étant pas magistrat, " paraît s'être beaucoup mêlé des rixes de la dernière élection de la Haute-ville, selon le Candidé d'hier. L'ignorance de ceux qui ont été le conseiller, et la bonté qu'a eue M. Caron, de s'y immiscer, sont de très-petite conséquence, et ne doivent pas nous disposer à défendre, ni les magistrats, ni celui qui n'était pas magistrat, sans une enquête qui aurait eu préalable constaté quelques faits. Les bruits et les raisonnemens d'une ou d'un nombre de personnes ne servent à rien. Mais l'éditeur du château, qui défend M. Caron, déclare lui-même, et fait déclarer à M. Caron (qui a bien voulu, pour de suffisantes raisons, sans doute, soulever la contestation de l'élection de la Haute-ville,) qu'il y avait " du danger " pour les autorités légales du pays, de se prononcer contre ces derniers titres. Oui, très-certainement, il y avait du danger, et un terrible danger ! Et un membre qu'on doit être nommé juge, et qui a joué son rôle ces mois derniers dans les méprisables ruses, les ridicules maladreries et les enfantillages de notre chambre, paraît croire que ce " danger " existait, et qu'à la vérité on devait user d'indulgence envers notre mob ! Cela est très-propre à assurer la paix pour l'avenir, et nous offre une perspective riante pour la prochaine élection !

Une assemblée des ci-devant partisans du docteur Painchaud a eu lieu dimanche après vêpres, à la maison d'école près des glacis, pour s'enquérir des événemens qui sont survenus lors de la dernière élection de la Haute-ville, et pour censurer encore l'infortuné candidat résoluonaire à la dernière élection.—L'assemblée était sans doute " nombreuse et respectable " puisqu'elle a été haranguée par M. John Laven (dernièrement élu évêque de l'Institut des arts, pour s'être trompé sur la signification des mots mien et tien), M. Charles Hunter, avec M.M. Parent l'éditeur, Martel, Déguisse, Légaré, sépr., Chs. Drolet, Defoy, sonr. et autres. M. Defoy, ar. président, et MM. Martel et Hunter ont entrepris la tâche pénible de lire les procès-verbaux, et MM. Parent, agissant pour et au nom du président, a expliqué les fins pour lesquelles l'assemblée avait été convoquée, et a proposé la première résolution, relative aux troubles de la dernière élection, pour laver " la majorité " et rejeter tout le blâme des brisures et des têtes cassées, sur la pauvre et infortunée minorité. Cette résolution a été suivie de quatre autres, dignes en tout de la première—l'une d'elles passait un vote de remerciemens aux irlandais et autres " d'origine étrangère " qui ont si vaillamment appuyé le docteur Painchaud à la dernière élection, c.-à-d. à M. Teed avec sa demi-douzaine de compagnons, et à quelques autres. Une autre des résolutions allait à nommer un comité de neuf, avec pouvoir d'ajouter à ce nombre, qui doit être chargé de s'enquérir de la question importante de savoir si l'élection de M. Andrew Stuart est valide ou non.

Extraits des résolutions de la dite assemblée : — " 1°. Que cette assemblée déplore vivement les scènes de désordre et les actes de violence qui ont signalé la dernière élection de la haute-ville de Québec, et en rejette tout le blâme sur ceux qui ont pu attirer et retenu au poll, pendant la dite élection, une troupe d'hommes inconnus et turbulens, qui ont gêné dès le premier jour le cours de la votation, intimidé les électeurs passibles, en ont assailli quelques autres et insulté plusieurs partisans inoffensifs du candidat populaire, et ce candidat lui-même, de la manière la plus outrageante ; circonstances qui ont irrité l'esprit des citoyens, et ont été la cause première de tous les troubles qui ont eu lieu subseqüemment. [En prononçant cette déclaration fondée sur des faits constatés, après une longue enquête formelle et légale ! nous permettrai-je de citer les faits que Castara, Monier et leurs pupilles, que le club de Ball, aubergiste faubourg St-Jean, s'étaient préparés plusieurs jours d'avance pour les brillantes journées du 22 au 29 mars ; que des ouvriers canadiens, quittèrent 15 maisons de messieurs anglais, par ordre de leur maîtres, pour se rendre armés de barreaux d'escalier à l'élection, leur temps étant payé par les dits maîtres ; que même à deux lieues de Québec des chantiers de canadiens, leur temps aussi payé, se mirent en route de bon matin le premier jour (mardi le 22.) pour défendre les canadiens en ville ; et que de fait le club de Ball, a premièrement fait usage au poll, vers midi le mardi, de ses bâtons, ce qui a commencé les disputes.]

Voici la troisième résolution qui est parfaitement en unison de la bonne opinion que les réformistes ont exprimée en premier lieu du cher M. le docteur : — " 3°. Que par sa conduite inexcusable à la dernière élection, Joseph Painchaud, éc., s'est montré indigne de l'estime et du respect de ses concitoyens de toutes origines, et a mérité au contraire leur mépris et leur indignation. "

Nous apprenons qu'un monsieur qui est arrivé dimanche de N-York, par le chemin de Kennebec, a fait le voyage en sept jours, en ayant passé presque deux à Boston et à Portland ; ayant parcouru toute cette distance pour la somme de vingt-cinq piastres. Il a pris le steam-boat à Providence, le chemin à lisses à Boston, et le steam-boat de là jusqu'à Portland. Un monsieur qui est arrivé de Montréal le même jour, a payé vingt piastres pour l'express.

On va établir la quarantaine aussitôt que la navigation sera ouverte. Nous espérons qu'après les plaintes que le ci-devant système a créées, quelles soient fondées ou non, on prendra des mesures pour expédier aussitôt que possible de la station de quarantaine les bâtimens du commerce qui seront sans passagers, ou dans un bon état sanitaire pour ne point gêner l'émigration, ce qui a été fait jusqu'à présent. Nous nous sommes fait un mauvais nom, parmi les émigrés, par notre système de quarantaine, et les armateurs de New-York ont exploité cette circonstance à notre détriment, en faisant circuler en Europe des exposés faux. Le prix peu élevé de nos passages donnera toujours la préférence à cette route, si d'autres causes n'interviennent pas.

Le bazar des dames, à l'aide des fonds pour le soutien de l'asyle des orphelines s'ouvre mercredi (demain), et restera ouvert le jour suivant.

En conformité à un acte dernièrement passé par la législature provinciale, pour pourvoir à l'établissement d'écoles normales, une réunion a eu lieu vendredi dernier dans la salle des séances de la chambre d'assemblée, à 4 heures p. m., pour nommer un comité de régie pour l'école normale du district de Québec. L'assemblée se composait de trente personnes, savoir : neuf membres du clergé catholique, parmi lesquels se trouvait l'évêque ca-

tholique ; neuf du clergé protestant, parmi lesquels se trouvait l'évêque anglican ; un membre du conseil législatif, — l'hon. John Stewart ; dix membres de la chambre d'assemblée, — MM. Bethelot, Bescher, Blanchet, Clapham, Drolet, Dubord, Goudbout, Huot, Simon et Vanfelson ; et un membre de la corporation de Québec.

R. E. Caron, écuyer, ayant été appelé au fauteuil, dit : que comme maire de cette ville, il avait convoqué l'assemblée actuelle conformément à l'obligation que lui en imposait un acte passé dans la dernière session de la législature provinciale pour pourvoir à l'établissement d'écoles normales en cette province. Comme il ne doutait pas que chacun des messieurs présents était au fait des dispositions de l'acte en question, il ne s'étendrait pas d'avantage sur cette mesure. Seulement il ferait observer que par la première clause de l'acte il est statué qu'une assemblée aura lieu de la manière prescrite, pour être dix messieurs pour former un comité de régie. Comme c'était l'objet de l'assemblée actuelle, il était sûr que chacun chercherait à faire le choix de personnes compétentes pour exécuter les devoirs qui leur seraient imposés. Le meilleur mode de nomination, sans son opinion, serait d'élire le comité par scrutin ; savoir, que chaque monsieur présent écrirait dix noms sur un morceau de papier.

M. Vanfelson proposa alors que le comité fût élu par scrutin.

L'hon. J. Stewart remarqua que ce procédé serait un peu long, et suggéra, en amendement, que les deux évêques présents nommassent alternativement une personne pour former partie du comité.

M. Vanfelson dit, qu'avec toute la déférence pour les deux évêques, il ne pouvait consentir à la proposition faite par l'honorable monsieur. L'assemblée était convoquée pour élire un comité ; et les évêques, malgré le respect qu'il avait pour chacun d'eux, étaient sur un pied égal avec les autres messieurs de l'assemblée, en autant qu'il s'agissait de la nomination du comité.

Il s'en suivit quelque discussion ultérieure dans le cours de laquelle MM. Huot, Bethelot et Vachell adressèrent l'assemblée sur le mode d'élection ; et la question ayant été posée sur la motion de M. Vanfelson, l'assemblée se divisa, et il y eut Pour la motion, 17 ; contre, 10 ; — majorité, 7.

Ensuite l'assemblée procéda au scrutin ; et le résultat fut : — T. A. Stuyver (27 voix.) John Neilson (26 voix.) le révérend archidiacre Mountain, H. S. Huot, G. Vanfelson, Messire Baillargeon, R. E. Caron, L. T. Besserer, Messire Holmes et D. Daly.

Le temps est toujours bizarre. La journée de vendredi fut suivie d'un peu de pluie ; samedi matin il tomba mêlé de grêle ; après quoi s'éleva une tempête de nord-est, qui dura jusqu'à dimanche, ressemblant plutôt à une tempête de janvier. Dimanche après-midi le vent a changé et la neige s'est mise à tomber à gros flocons. La couche de neige nouvelle qui couvrait la terre ne s'élevait pas à moins de neuf pouces. Hier matin le vent de nord-ouest s'étant élevé, le thermomètre a pu marquer depuis 5 jusqu'à 10 degrés au-dessus de zéro ; ce matin le thermomètre était même plus bas.

Jeudi dernier, un jury appelé par le coronaire à examiner le corps d'un enfant nouvellement né, près du chantier de MM. Sharples, a rendu un verdict de " trouvé mort né. " Un autre jury appelé à examiner le corps d'un nommé Moyses Duhé, qui était mort subitement, a rendu un verdict de " mort par la visite de Dieu. "

En parcourant les journaux de France jusqu'au 22 février, regus samedi dernier, nous avons trouvé " un supplément au journal La Gazette de France " qui donne les portraits, exécutés par lithographie, des cinq accusés Fieschi, Pèpin, Morey, Boireau, et Bescher. Il est probable que ces portraits sont assez fidèles, ils ont été dessinés à la cour. Fieschi a l'air de ce qu'il a été prouvé être, une partie du crâne au-dessus de l'œil gauche a été enlevée par l'explosion de la machine infernale, ce qui lui donne une mine encore plus ; Morey a l'air d'un assez respectable vieillard ; Pèpin n'a rien de remarquable dans ses traits, et Boireau est un jeune homme, avec monstaches, d'un caractère apparemment gai et brave ; Bescher qui a été acquitté, marque surtout une pensée craintive et attentive à tout ce qui se passe, et cet abaissement de l'esprit qui ne voit point d'espoir de s'échapper à la justice. Ces portraits peuvent être vus à la librairie de ce journal.

L'ERRANTE INSENSEE.—Le 28 ultimo on a reçu à la bourse une lettre, dont la personne qui en forme le sujet est une femme bien élevée et respectable du Massachusetts (E.-U.) qui éprouve une aliénation mentale depuis quelques années. Elle s'est échappée de chez ses amis, et elle a été vue à Saint-Jean Port-Joli, 17 lieues plus bas que Québec, dans l'éclat de 1833, et à l'Islet, la paroisse d'en deça. M. Harrower, qui habite cette première place, et M. Ballantyne, qui habite la dernière, en ont pris soin. Depuis cette date jusqu'en février dernier elle a continué à séjourner dans diverses places dans le bas de ce district, et a reçu abri et protection de divers individus, entr'autres du colonel Alexandre Fraser, de la Rivière-du-Loup, qui par leurs soins l'ont empêchée de se rendre dans les endroits inhabités, le long du St-Laurent, où elle serait infailliblement pérée.

Des avis insérés dans les journaux des Etats-Unis ayant fait connaître sa famille et ses amis, on a ouvert une souscription à la bourse de Québec, pour l'y faire rendre ; et elle paraît y être arrivée saine et sauve.

BARNARDISTON, MARS 21 MARS 1836. Aux messieurs de la Bourse de Québec. Grâce à la contribution de 30 piastres fournie par les messieurs de la Bourse et autres, une insensée du nom de Mde Snow, alias Mde Livingston, de cette ville, qui avait erré dans le Bas-Canada, a été rendue à ses amis et à sa ville natale.

Les documents et la souscription sont parvenus, avec le compte de ses dépenses. Conformément à la demande exprimée dans les papiers qui accompagnaient Mde Livingston, d'annoncer son arrivée, ses amis d'ici et le public en général, offrent leurs remerciemens et les plus sincères aux messieurs de la Bourse de Québec, et autres qui ont fourni aux besoins d'une insensée errante. Que le Dieu de bonté et de justice la récompense mille fois pour leur générosité et leur charité. (Signé) HENRY W. CUSHEN.

Lait à la demande des amis de Mde Snow. M. A. Wells, du Bas-Canada voudra bien recevoir mille remerciemens pour ses soins tout particuliers en faveur de Mde Snow.

M. l'Éditeur ; Je crois avoir été mal-informé en disant que le canon de bronze a été placé au Musée de Chasseur postérieurement à la nomination de la commission par l'Exécutif. Cela ne change pas la déclaration que la chambre n'a pas été très-acrupu-

